

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	23 (1935)
Heft:	445
 Artikel:	Hommage à Mme Avril de Ste-Croix à l'occasion de ses quatre-vingts ans
Autor:	E.Gd. / Avril
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261833

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et pourtant, quelle injustice, quand on y songe!... que celle qui prive une femme capable, douée, du droit de continuer à se vouer à une vocation dans laquelle elle rend son maximum, et qui la frustré de ce bonheur, et cela parce qu'elle se marie.

Un grand nombre de citoyens s'opposent au travail de la femme mariée pour des raisons diverses. Il y a d'abord ceux qui voient en elle un concurrent direct (chômeurs et chômeuses célibataires, chômeurs mariés, pères de famille); ceux aussi qui voient en elle un concurrent indirect (les membres de la famille du chômeur ou la femme célibataire qui ne peut travailler que jusqu'au moment de son mariage); ceux enfin qui voient dans le travail de la femme un grave inconvénient, et pensent que, peu à peu, on en viendra à exiger d'elle ce travail, non plus seulement si elle le désire, mais comme un dû, une obligation. Et il y a ceux encore qui ne conçoivent la vie de la femme mariée qu'au foyer... cela au nom de très beaux principes, et qui font au mariage plus de mal que de bien. Car, à force de compliquer la vie de la femme mariée par des défenses et des restrictions de toute sorte, on finira par nuire au mariage lui-même. Il est étonnant que ceux qui partent en guerre contre le travail de la femme mariée n'y aient pas songé jusqu'ici.

La femme mariée n'est plus considérée par certaines gens que comme un être dépendant et secondaire. S'il en était autrement, qu'elle fut considérée comme un être libre, avec ses droits, ses responsabilités et ses devoirs, le mariage ne serait, dans sa vie, qu'un heureux incident dont nul ne se préoccupera.

Il faut dire aussi qu'on s'attaque surtout à certaines femmes et à certaines professions, et que ces attaques sont plus souvent le fait de la jalouse que celui de l'intérêt général. Car la preuve n'est plus à faire de la réelle supériorité de la femme mariée sur la célibataire dans bien des professions; et personne ne songe à lui contester une aussi grande diversité de goûts, de capacités, de possibilités, que l'homme.

Cependant, elle doit céder la place en raison d'un état de choses soi-disant passager, mais tragique, qui exige son sacrifice. Elle doit se plier à des besognes pour lesquelles elle n'a aucun entraînement, aucun goût, au lieu de pouvoir vaquer à ses occupations ordinaires, et payer une aide capable pour ce travail qui lui coûte.

Et, puisqu'on affirme d'autre part que ce moyen-là ne supprimera ni le chômage, ni la crise, il nous est permis de revendiquer avec d'autant plus d'énergie l'égalité avec l'homme pour toutes les femmes mariées ou non, aussi bien dans la sphère économique que dans n'importe laquelle, et le droit pour la femme mariée d'être considérée et reconnue comme une personne avec ses droits, ses responsabilités et ses devoirs.

L.H.P.

(D'après une brochure publiée par le Conseil de l'« Open Door ».)

L'aide aux chômeuses aux Etats-Unis

Notre journal a déjà eu l'occasion de relever l'intérêt de la politique de lutte contre le chômage adoptée aux Etats-Unis par le président Roosevelt, sur l'instigation de sa femme, et avec l'aide de cet admirable Bureau du Travail féminin, qui dirige Mary Anderson. En effet, au lieu

— J'emporterai mon petit frère, son berceau et le poste de T.S.F.

Celui-là fut mis hors concours.

On attribua ensuite le premier prix à une charmante petite fille, souriante sous son caoutchouc à carreaux noirs et blancs.

— J'emporterai ma poupee, avait-elle dit.

Et, afin que nul n'en ignore, elle avait ajouté:

— Elle s'appelle Mireille.

* * *

On parle beaucoup de la malignité des enfants. C'est un jugement sur lequel il faudra revenir. Ne croyez pas trop aux méchants bruits qui courrent sur les enfants. Ce sont les grandes personnes qui les répandent, afin de se justifier un peu, si possible...

Il s'engagea au Guignol d'authentiques dialogues de la « morale en actions ».

— Quel métier voudriez-vous exercer plus tard?

Une petite assure qu'elle sera sténodactylographe.

— Pourquoi?

— Pour gagner des sous.

— Qu'est-ce que tu en feras?

— Je les donnerai à ma maman.

— Mais elle n'en a peut-être pas besoin ta maman...

— Si. Je n'ai plus de papa et elle est toute seule.

Premier prix.

* * *

— Qu'est-ce que vous aimerez le mieux. Un petit frère ou une petite sœur?

— Moi, je ne veux ni frère ni sœur.

— Ce n'est pas gentil.

— Ma maman est malade et je ne voudrais

de réservé aux hommes la presque totalité des travaux destinés à occuper des chômeurs en ne choisissant que des activités qui nécessitent de la force physique (chantiers en plein air, défrichements, assèchements, ouverture de routes, etc.), — ceci partant sans doute de l'idée que, du moment que l'homme gagne, la situation de la femme est par définition assurée! au lieu aussi de se borner à offrir aux chômeuses des travaux de couture, — ceci en partant également de l'idée conventionnelle que toute femme naît avec une aiguille au bout des doigts! — il a été créé, outre Atlantique, toute une série d'occupations de crise réservées aux femmes, et offrant à leurs différentes capacités un champ très grand d'activité. 150.000 femmes ont de la sorte trouvé du

travail dans plusieurs Etats. Par exemple, nous disent les *Informations sociales* du B.I.T., auxquelles nous empruntons les renseignements qui suivent, 3600 femmes ont été occupées dans le seul Etat du Wisconsin à des travaux de bibliothèques (relieurs, catalogues, etc.), à l'examen sanitaire des enfants des écoles, à des recherches bibliographiques d'ordre législatif ou universitaire, à l'établissement de statistiques, etc., etc. Plus de 200 femmes ont travaillé à l'établissement de plans d'immeubles, de dessins, de cartes pour la Commission des impôts, etc., ou encore à des enquêtes sociales.

En Pennsylvanie, plus de 13.000 femmes (qui, par convention, subvenaient aux besoins de plus de 17.000 personnes, dont les trois quarts étaient

entièrement à leur charge) ont été occupées à des travaux de recherches scientifiques et économiques, mais aussi comme infirmières, bibliothécaires, agentes de recensement des chômeurs. Les infirmières également ont trouvé dans l'Etat de Washington toute une activité spéciale en vaccinant et immunisant des milliers d'enfants contre la petite vérole et la diphtérie; dans l'Illinois, des postes spéciaux d'infirmières visiteuses ont été créés, alors que dans le Missouri, une grande enquête sur les enfants estropiés a été mise sur pied par les soins d'infirmières en chômage.

Le gouvernement fédéral n'est pas resté en arrière de ces mesures intelligentes. Il a créé, durant l'été 1934, 28 camps-écoles pouvant loger 1800 femmes, dans lesquels se donnait un enseignement général aussi bien que ménager, et dont, non seulement les élèves, mais aussi les professeurs, étaient des chômeuses. Un autre grand moyen de fournir du travail à des chômeuses a été l'ouverture d'ateliers de fabrication de matelas pour indigents, ateliers dans lesquels 60.000 chômeuses pouvaient être employées, et qui, en utilisant des quantités considérables de coton, contribuaient d'autre part à diminuer la surproduction cotonnière du pays. Enfin, Mrs. Woodward, directrice de la division du travail féminin à l'Administration fédérale des secours de crise, a attiré l'attention des différents Etats sur l'utilité de réservier autant que possible aux chômeuses les travaux de nettoyage, de réparation, et d'entretien des écoles rurales, et la confection des vêtements des ouvriers employés dans les fabriques de conserves.

Tout ceci est extrêmement intéressant et suggestif, en montrant comment peut s'orienter sur des voies plus larges, plus variées que dans nos pays. L'aide aux chômeuses, et comment en procurant du travail à des femmes qui, chez nous, ne bénéficient pas même toujours d'une allocation, on lutte d'autre part contre la misère, le paupérisme, la maladie, les épidémies, l'ignorance. Ne pourra-t-on chez nous, où tant de femmes souffrent de façon si aiguë de la crise, et cela dans tant de domaines différents, s'inspirer — sur une plus petite échelle assurément — de ce qui s'est fait aux Etats-Unis? et innover un peu dans le domaine terriblement traditionnel de l'appui au travail féminin? Qui va donner l'exemple?

J. GUEYBAUD.



Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes

Qui veut aller à Istamboul ?...

N. D. L. R. — Mme Leuch, Présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, nous communique les projets de voyage suivants, établis à l'intention de la délégation suisse au Congrès suffragiste international d'Istamboul. Prière à toute personne ayant l'intention de participer à ce Congrès de se mettre le plus vite possible en relations avec Mme Leuch, 22, avenue des Mous-

est la première prose de Mme Lauber qui a été traduite en français. Nous souhaitons que d'autres suivent, si elles ont ce même don de vous plonger dans une atmosphère spéciale dès la première ligne, car tout de suite on est sous le charme. La réalité quotidienne la plus humble étoile sans cesse la poésie et le rêve, et le *littérat*-motiv, l'expiation, à peine indiqué d'abord, s'accuse, s'amplifie jusqu'à finir par une tragédie antique.

Il y a d'ailleurs, dans ce drame au village, dans ce réveil d'un cœur paternel et d'une conscience flagellée, dans cette participation par la sympathie de tous les habitants aux diverses phases de l'action, quelque chose de grand, de classique dans sa simplicité, et, dans le style, une familiarité qui n'exclut pas la noblessé.

Le lac — le lac des Quatre Cantons — sur les rives duquel est née et vit l'auteur, apparaît, lui aussi, comme un des personnages, sans cesse présent, calme parfois, mais le plus souvent sauvage, violent sans pitie, pour qui s'y hasarde alors. C'est lui qui assistera le dernier au dénouement, alors que les spectateurs, impuissants à éviter la catastrophe qui les bouleverse, s'en retournent tristement à leurs foyers.

M.-L. P.

M. B. KENNICOTT: *Das Herz ist wach*. Rainer Wunderlich Verlag, Tübingen.

Avant de nous-sûrre *Briefe einer Liebe*, nous suivons ici, sous une élégante reliure gris clair, la naissance des péripéties, l'élan et la ferveur d'un amour entre un savant anglais et une Allemande dont l'activité intellectuelle s'exerce dans les cercles officiels de son pays et dans les meilleurs de la Société des Nations. C'est donc à Genève et dans ses environs qu'il faut situer une bonne partie de ce roman par correspondance, — une correspondance qui remplit 398 pages.

Ben et Monika ne sont plus jeunes; chacun a déjà sa propre vie, ses propres expériences, mais la force du sentiment qui les a rapprochés, qui les unit, les amène irrésistiblement à fondre en

pas qu'elle ait du travail en plus.

Premier prix.

* * *

— Qu'est-ce que vous souhaitez pour votre maman?

Les répliques ne se font pas désirer:

— Des bijoux!

— Des diamants!

— Qu'elle fasse le tour du monde!

Une petite, dans le tumulte, se décide:

— Un flacon d'eau de Cologne.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai déjà mes économies pour le lui acheter et que je suis sûre qu'elle l'aura.



Publications reçues

CÉCILE LAUBER: *Le péché contre les petits*. Traduit de l'allemand par Jean Graven, avec préface de Charly Clerc. Ed. Attinger, Paris et Neuchâtel.

Mme Cécile Lauber est une romancière de la Suisse allemande qui n'a plus besoin d'être présentée aux lecteurs du *Mouvement Féministe*. Il a pu, en effet, ici, en mai 1933, une étude approfondie de cet auteur et de son œuvre par Miss Marguerite Alloft, et un portrait dont le regard et l'expression, d'une intensité grave, presque douloureuse, sont en parfaite harmonie avec le livre qui nous occupe.

Disons tout de suite qu'à part une nouvelle dans la *Gazette de Lausanne*, en 1915, *Die Versündigung an den Kindern*, le présent volume,

La femme devient un obstacle au progrès, si elle n'est pas développée autant que l'homme.

MARY WOLLSTONECRAFT.